



CAFDES

Directeur d'établissement ou de service



**3 sélections/an
1 promo/an**

Modalités d'inscription et conditions d'accès **en ligne**

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale Niveau 7

à IRTS Montpellier

en 27 mois

Code RNCP : 36838

Code CPF : 239670

Diplôme délivré par l'EHESP (École des hautes études en santé publique)

“ *Orienter, élaborer et conduire l'action
d'un établissement ou service* ”

COF
Pour votre accompagnement personnalisé

Conseil Orientation Financement
conseil.formations@faire-ess.fr

Rencontres, Visio,
Portes ouvertes...
À retrouver sur faire-ess.fr

+ 95%
de réussite
chaque année

Le métier

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale se caractérise par sa capacité à gérer la complexité et la diversité des situations qui se présentent à lui. La construction de réseaux de coopération et le management d'une équipe de direction doivent lui permettre, au regard des missions de l'établissement, d'orienter, élaborer et conduire l'action d'un ou plusieurs établissements ou services au service des usagers. Ses compétences doivent conduire, en lien avec les politiques sociales, à anticiper et à réajuster des prises de décision.

La formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistraux
Travaux dirigés
Mise en situation
Analyse de situations de direction
Auto-formation guidée
Formation et ressources à distance
Accompagnement individualisé...

Les conditions d'accès sont accessibles sur notre site web : www.irtsmontpellier.fr

OBJECTIFS :

- Maîtriser les cadres législatifs d'intervention ;
- Savoir promouvoir la participation des usagers et soutenir les initiatives en ce sens ;
- Piloter l'équipe de direction et de la gestion financière ;
- Développer la capacité de diagnostic et d'ingénierie sociale ;
- Savoir négocier et communiquer la stratégie ;
- Conduire et évaluer des projets inscrits dans des politiques sociales et un ensemble institutionnel ;
- Développer l'animation de projets partenariaux et de territoire.

ALTERNANCE ENTRE ENSEIGNEMENTS ET MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

BC1/DF1

Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en oeuvre des politiques publiques
(196 h. de sept. N à mars N+1)

Le projet stratégique et les politiques publiques

Veille stratégique

Partenariat et travail en réseau

BC2 / DF2

Définir et piloter le projet d'établissement ou de service
(154 h. de sept. N+1 à nov. N+2)

Le projet d'établissement ou de service

Les droits et libertés des personnes

BC3 / DF3

Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service
(196 h. de février N+1 à mai N+2)

Management et organisation du travail

Gestion des ressources humaines

Dialogue social

BC4/DF4

Gérer les volets économiques, financier et logistique de l'établissement ou du service
(154 h. de mars N+1 à mai N+2)

Gestion économique et financière

Pilotage des investissements et de la logistique



(*) Possibilité d'inscription et de certification par bloc

L'équipe

Une équipe pluri-professionnelle au service de toutes et tous : Pédagogique, Administrative, Logistique, Informatique, Qualité, Communication, Mission Handicap, Mission Relations internationales

Equipe pédagogique : Consultants, enseignants chercheurs, professionnels de terrain, référencés pour les jurys EHESP.



Formation théorique :
700 h.

Mise en situation professionnelle :
De 175 h. à 510 h.



25 regroupements de Août à Novembre N+2
une semaine par mois

Détails du calendrier de formation sur demande

VALIDATION DE LA FORMATION :

8 épreuves de contrôle continu ou certifications ; divers dossiers à rendre, oraux individuels, études de cas sur table, mémoire...

Epreuve de certification à la fin de chaque module sous la responsabilité de l'EHESP, dont soutenance du mémoire à Rennes.

Le jury de diplôme statue sur l'attribution du certificat d'aptitude et se prononce au regard du livret de formation qui compile l'ensemble des notes obtenues aux différentes évaluations et les attestations de réalisation des stages.

Les candidats qui ont obtenu la moyenne dans chaque Domaine de formation obtiennent le CAFDES

Dispense pour détenteurs d'un CAFERUIS ou DEIS.

Financement

Plan de formation ; Compte Personnel de Formation ; Projet de transition professionnel ; Financement personnel

Remise de 20% par année en cas d'un financement personnel, quel que soit le statut, pour tout ou partie de la formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

+ d'infos

conseil.formations@faire-ess.fr

www.irtsmontpellier.fr



Nos campus et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute adaptation, nous contacter.



irts Montpellier

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.
04 67 07 02 30
irtsmontpellier@faire-ess.fr